Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213500952-20260312-DELIB2026_031-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

**Délibération n°2026/031** **Séance du 12 mars 2026** 

## VILLE de DOL DE BRETAGNE

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le douze mars, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en salle d'honneur de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. **Denis RAPINEL, Maire.**

**Présents** : M. RAPINEL, Maire - Président, Mme GREGOIRE, M. TONNEAU, M. MALÉCOT, Mme SECHE, Mme DE BEAUCORPS, Mme GRAS, M. DOLBOIS, Mme MABILE, M. GAZENGEL, Mme BRIAND, Mme DESBLES, Mme WILLIAMS, Mme JOUQUAN, M. DA SILVA, M. POULAIN, M. COLLET, M. BERTIN, M. SALARDAINE, M. GUIHARD, M. HERTEL.

**Représentés** : M. COADIC (représenté par M. TONNEAU), Mme ROUYEZ (représentée par M. RAPINEL).

**Absents** : M. LEVERGNEUX, Mme CHEREL, Mme MAUDUIT, M. DOUDARD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 mars 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

**Secrétaire de Séance :** M. MALÉCOT

---

***Objet :*** **7.1 : Finances locales – Décisions budgétaires**
**Affectation du résultat du budget annexe « Zac de Maboué »**

Au regard du résultat constat sur l'exercice 2025 du budget annexe « Assainissement »:

*Section de fonctionnement*

Dépenses : 587 926,83 €
Recettes : 587 928,92 €
**Résultat exercice : 2,09 €**

*Section d'investissement*

Dépenses : 149 712,79 €
Recettes : 491 178,67 €
Résultat exercice : 341 465,88 €
Résultat reporté N-1 : - 1 579 723,43 €
Résultat cumulé : - 1 238 257,55 €

Il est proposé au Conseil municipal l'affectation suivante :

- 2,09 € au titre de la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Le Conseil municipal,
entendu cet exposé et après avoir délibéré,

- *Vu l'art. L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l'avis de la commission finances réunie le mardi 3 mars 2026.*

- **APPROUVE** à l'unanimité l'affectation du résultat suivante :

- 2,09 € au titre de la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213500952-20260312-DELIB2026_031-DE

Feuillet n°49

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

*« Pour extrait, certifié conforme »*

Fait et délibéré à Dol-de-Bretagne,
Le 12 mars 2026

**Le Maire,**
**Denis RAPINEL**

**Le secrétaire de séance,**
**Jean-Marie MALECOT**